

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 octobre 2012

RÉGULATION ÉCONOMIQUE OUTRE-MER ET DISPOSITIONS RELATIVES À L'OUTRE-MER - (N° 245)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 166

présenté par
Mme Bareigts

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, substituer au mot :

« applicables »

le mot :

« relatives ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.